

J'ai eu l'honneur d'aller présenter mes hommages et les vôtres à Sa Majesté la Reine Élisabeth à l'occasion de son soixantième anniversaire de naissance. J'en ai profité pour lui exprimer les sentiments d'attachement des Canadiennes et des Canadiens. Le chaleureux accueil qu'ont reçu Leurs Altesses Royales le Prince et la Princesse de Galles lors de leur visite à l'EXPO nous rappelle encore une fois la vitalité de la monarchie et sa contribution durable à la vie canadienne. Il m'a été de même donné d'assister au mariage de Leurs Altesses Royales, le Duc et la Duchesse d'York et d'accueillir ici Sa Majesté la Reine Mère qui nous a encore une fois charmés par son intelligence et son extraordinaire vitalité. Veuillez croire que j'ai, en ces occasions mémorables, renouvelé l'expression de mon respect et du vôtre.

Il y a deux ans, mon gouvernement a reçu un mandat national, un mandat de réforme, qui le conviait avec tous les Canadiens à oeuvrer à la réconciliation nationale, au renouveau économique et à la justice sociale, et à jouer un rôle constructif sur la scène internationale. Aujourd'hui, mes ministres estiment que nous sommes en bonne voie d'atteindre ces objectifs.

Dans un monde de plus en plus interdépendant, nous sommes constamment à la merci d'événements imprévisibles, tant au pays qu'à l'étranger, qui nous obligent à faire preuve de souplesse et d'une grande capacité d'adaptation.

Mon gouvernement n'en continuera pas moins de poursuivre ses objectifs nationaux avec détermination, confiant que leur réalisation procurera des avantages durables à l'ensemble de la population.

Mon gouvernement est conscient des difficultés que connaît l'agriculture, ce secteur clé de notre économie; de concert avec les provinces et les organisations agricoles, il cherchera des moyens d'atténuer les problèmes de nos agriculteurs.

Déjà, il a pris des mesures spéciales pour réduire les coûts de production, améliorer les programmes de stabilisation et venir en aide à ceux qui connaissent des difficultés financières.

Auparavant, l'agriculture n'était malheureusement pas une priorité dans les instances internationales du commerce. Mon gouvernement l'a fait porter à l'ordre du jour du Sommet économique de Tokyo, et c'est en partie grâce à lui que les participants à la nouvelle ronde de négociations commerciales multilatérales ont accepté à l'unanimité d'aborder la question des subventions agricoles.

Fidèle à son engagement, mon gouvernement ne ménagera aucun effort pour protéger les intérêts de la communauté agricole canadienne en butte aux pratiques déloyales de fixation des prix et de subventionnement qui ont cours au-delà de nos frontières.

Mon gouvernement a aussi pris des mesures pour améliorer la situation de notre industrie énergétique: il a négocié l'Accord de l'Ouest, l'Accord Atlantique et l'Accord de la Nouvelle-Écosse, et il a pris d'autres initiatives vigoureuses pour soutenir l'activité de l'industrie malgré la chute des prix mondiaux. Dans ce contexte, il attache la plus haute importance à l'établissement de liens de coopération étroits avec les provinces productrices et l'industrie. Cette volonté de concertation est conforme à l'esprit et à la véritable signification de l'unité nationale.

Malgré les difficultés actuelles, les efforts entrepris pour restructurer et renforcer notre économie produisent des résultats encourageants: le chômage est à son plus bas niveau depuis plus de quatre ans, le revenu moyen de la famille canadienne a augmenté en termes réels en 1985 pour la première fois depuis cinq ans, le déficit fédéral a diminué pour la première fois en six ans, le taux préférentiel des banques à charte n'a jamais été si bas depuis huit ans et les dépenses de programme du gouvernement ont diminué sensiblement pour la première fois en quarante ans. Ces résultats ont de quoi nous réjouir.

Il s'agit maintenant de poursuivre sur cette lancée. Et c'est ce que mon gouvernement entend faire, en demeurant fidèle à la ligne de conduite qu'il s'est tracée ces deux dernières années. Mon gouvernement maintiendra sa politique de gestion prudente et réfléchie des finances publiques, et il continuera de chercher des solutions pratiques pour réaliser son grand dessein, donner aux Canadiens et Canadiennes les outils nécessaires pour accroître leur autonomie, leur sécurité financière et, somme toute leur bien-être.

I. *Réconciliation nationale*

Par son engagement à réaliser la réconciliation nationale, mon gouvernement invite tous les Canadiens à participer pleinement et activement au développement de leur pays.

La Charte canadienne des droits et libertés et la Constitution demeurent incomplètes sans l'adhésion du Québec. Mes ministres ont entrepris des consultations avec les provinces sur cet important sujet. Si des chances raisonnables de parvenir à une entente viennent à se présenter, des négociations officielles seront alors engagées afin de redonner au Québec sa place légitime dans la fédération canadienne.

Conformément à l'entente conclue avec les provinces en 1983, les premiers ministres tiendront la dernière des trois conférences prévues pour débattre les questions constitutionnelles intéressant les autochtones. De concert avec les provinces, mon gouvernement ne ménagera aucun effort pour que ces discussions connaissent un heureux dénouement.

Le bilinguisme officiel est un élément essentiel de notre identité nationale. Dix-sept ans après son adoption, la Loi sur les langues officielles a maintenant besoin d'être révisée. Des mesures législatives vous seront donc proposées pendant la session, en vue notamment de la rendre conforme aux dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés.

Mes ministres vous proposeront aussi de modifier les objets et pouvoirs de la Commission de la Capitale nationale en vue de rendre nos symboles nationaux plus évocateurs et plus expressifs.

Nos parcs et réserves constituent un patrimoine de très grande valeur pour les générations actuelles et futures. Aussi, mon gouvernement demandera au Parlement d'approuver une réforme majeure de la Loi sur les parcs nationaux, la première depuis son adoption il y a plus de 50 ans.

Enfin, la préservation des biens historiques contribue largement à développer chez les Canadiens un intérêt pour l'histoire et un sentiment d'identité nationale. Plus grand propriétaire de lieux et de biens historiques au pays, le gouvernement du Canada entend jouer un rôle de premier plan dans leur restauration et leur préservation.